



Communiqué de presse de Stéphane Peron, président de l'association Pour les Chambaran SANS Center Parcs, communiqué lu lors de la conférence de presse du 03-12-2014 à Grenoble.

Mesdames, Messieurs,

L'association PCSCP a organisé cette conférence de presse afin de communiquer de manière solennelle sur les derniers événements liés au projet de Center Parcs de Roybon et aux réactions politiques qui en ont découlé ...

Nous nous réjouissons tout d'abord du changement de cap de Parti Communiste de la Région qui reconnaît aujourd'hui le caractère néfaste du projet de Center Parcs de Roybon, rejoignant ainsi la position des élus écologistes au conseil régional depuis le début du projet ..

Nous saluons la démarche de Monsieur Queyranne, président du Conseil Régional, de demander enfin à Mr CARENCO, préfet de région, la suspension des travaux de déboisement qui à ce jour, ont massacré près de 40 hectares de zones humides détruisant toute vie sur place.

Nous nous réjouissons qu'un président de région privilégie la sagesse, rappelant les incertitudes sur l'issue juridique des recours entamés.

En faisant cette demande, il nous rappelle simplement qu'il y a dans nos institutions une immense faille démocratique :

Comment se fait-il qu'un projet, qui a reçu tous les avis négatifs possibles, du CNPN en mars , de la commission d'enquête publique « Loi sur l'eau » en juillet dernier, qui a motivé sa décision par 12 points majeurs dont un seul d'entre eux suffirait à annuler le projet et où 60 % des personnes qui se sont exprimées étaient contre ce projet (30 % pour) .

Comment se fait-il qu'un tel projet, donc, reçoive toutes les autorisations de l'État et que 3 jours après la dernière accordée, des travaux de grande ampleur démarrent sans qu'il n'y ai aucune possibilité citoyenne d'intervenir.

Certes les recours juridiques existent mais comme vous le savez, les recours prennent du temps et pendant ce temps les travaux continuent inlassablement, stérilisant jour à après jour après un milieu naturel exceptionnel.

Il ne reste plus alors aux citoyens, devant ce passage en force de l'exécutif, pour empêcher ce carnage, que de s'y opposer physiquement ... par une désobéissance civile, certes non légale, comme aiment à le rappeler certains, mais tout à fait légitime car dénonçant une faille de nos institutions qui met à mal l'intérêt général, et que l'on a déjà connu sur des sites comme à SIVENS, Notre dame des Landes ou le Stade de Foot de Décines près de Lyon ...

Monsieur Hollande, s'est exprimé la semaine dernière à l'Élysée sur la 3ième conférence sur l'environnement. Il a appelé à plus de démocratie participative dans les décisions de ces projets d'ampleur.

Monsieur Hollande, nous vous prenons au mot et pour respecter votre parole nous vous invitons à demander aux services de l'État de mettre prioritairement en avant les consultations citoyennes et d'experts au travers des enquêtes publiques.

Comment se fait t-il que Mr le préfet de l'Isère ai fait savoir autour de lui, bien avant les consultations publiques, qu'il allait signer ces autorisations ?

De qui se moque-ton ?

Le GIEC a, dans son dernier communiqué dénoncé la langue de bois des élus qui bloquait tout effort en matière de lutte contre le réchauffement climatique.... Pour l'avenir de tous, il est urgent de faire preuve de pragmatisme et que l'État cesse d'encourager des projets, se disant pourvoyeur d'emplois et promoteur de développement durable, mais qui vont factuellement à contre-sens.

Car rappelons le haut et fort, le Center Parcs de Roybon, c'est un projet des années 70 repeint en vert, avec notamment :

- Une véritable ville 5600 habitants qui va se vider et se remplir chaque semaine !!
- plus de 31 hectares imperméabilisés sur les sources d'une rivière alors que l'imperméabilisation est la principale cause des débordements que nous connaissons particulièrement dans le sud est et partout en France.
- 110 à 120 hectares de pertes de zones humides indispensables au maintien de la biodiversité et à la régulation des crues
- 20 à 40 hectares de forêt qu'il faudra couper chaque année pour alimenter 85 % de la chaufferie bois permettant de maintenir à 29° une bulle tropicale, même par -15 % dans le bois des avenières.
- C'est le chauffage électrique dans tous les cottages
- C'est pour les demandeurs locaux des emplois des salaires de 240 à 360 euros par mois pour 9 à 12 par semaine ... Est cela l'avenir de nos enfants ?

Alors chiche Monsieur Hollande ! Et ce, avant qu'un nouveau drame se produise ...

Annulez les autorisations préfectorales illégitimes et illégales au regard de la Loi sur l'eau de ce projet de Center Parcs !

Site Web : <http://pcscp.org>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/142720152425653/>

Réseaux vidéos :

Vimeo : <https://vimeo.com/user34673306>

YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCdIktEQjLYXsIb_KpZbphlQ

Dailymotion : <http://www.dailymotion.com/pcscp-contre-center-parcs>

